




Communiqué de presse

Droits des femmes : Saint-Herblain agit

Mardi 1^{er} mars



Depuis une vingtaine d'années, la Ville de Saint-Herblain agit pour construire une meilleure **égalité hommes-femmes** et prend, au travers d'initiatives constructives et innovantes, une part active en faveur de l'**émancipation** des femmes.

Cet engagement s'est traduit par la signature en 2013 de la **charte européenne des droits pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale** ; par l'égalité d'accès aux postes dans l'administration municipale, avec notamment une majorité de postes de direction occupés par des femmes ; par **l'exemplarité de l'institution** avec une assemblée paritaire et des délégations réparties de façon égalitaire ; par l'éducation au respect entre les filles et les garçons dès le plus jeune âge et la sensibilisation des citoyennes et citoyens à l'égalité des droits, par l'attribution de noms de rues à des femmes remarquables, comme récemment Anita Conti et Simone Louise des Forest...

« Avec les élus de la majorité, nous travaillons au quotidien pour la construction d'une plus grande égalité en matière de droits et d'accès aux droits, y compris en tant qu'employeur, explique le Maire de Saint-Herblain, Bertrand Affilé. La question des droits des femmes traverse de nombreuses politiques publiques et nous y accordons une attention particulière. »

Deux fois par an, à l'occasion du 8 mars et du 25 novembre, la Ville organise des **temps de réflexion autour de la condition féminine**. En novembre 2021, le philosophe Henri Peña-Ruiz était invité pour évoquer la laïcité, en tant que levier de l'émancipation des femmes. Jeudi 10 mars 2022 à 20 h à la Maison des Arts, un débat, ouvert à toutes et tous, portera sur **le droit des femmes à disposer de leur corps** en présence de Sandrine Guinebretière, gynécologue-obstétricienne spécialiste des chirurgies réparatrices, Capucine Hauray, co-présidente du Planning familial 44 et Fanny Bugnon, maîtresse de conférences en histoire contemporaine et étude sur le genre. Chaque année, pendant **Octobre rose**, la Ville s'investit aux côtés des associations et partenaires de la santé pour proposer aux femmes des temps d'information et de dépistage.

La Ville travaille également pour développer la **mixité des espaces** : vestiaires des piscines, cours de récréation. « Quelque chose se passe dans la construction des **stéréotypes** à ce moment-là. Les animateurs périscolaires doivent veiller à la mixité des jeux lors de ces temps » explique Christian Tallio adjoint au maire à la citoyenneté, à la démocratie locale et à la politique de la Ville.

En 2022, la Ville projette la signature d'un contrat local sur les violences sexuelles et sexistes en partenariat avec l'État. « Ce contrat vise la **mise en sécurité rapide des femmes** et des enfants en cas de violences. Il s'agit de repérer les signaux faibles grâce à une vigilance accrue des professionnels » explique Liliane Ngendahayo, conseillère municipale déléguée au personnel et à l'égalité des droits. Les associations du territoire (CIDFF 44, Solidarités femmes 44) sont associées à cet effort pour **former les personnels d'accueil**.

Nous restons à disposition si vous souhaitez aller plus loin.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

